

Hebdo Canada



Volume 3, N° 36

le 3 septembre 1975

Ottawa, Canada.

Première biennale de la Francophonie canadienne, 1

James B. Spencer à la Galerie Nationale du Canada, 3

Centrale nucléaire au Nouveau-Brunswick, 3

Le topinambour, 4

Subventions aux orchestres canadiens, 4

Nomination au Sénat, 4

Conférence internationale de l'Éducation, 4

Montréal-Mirabel: porte de l'Atlantique Nord, 5

Boursiers de Parcs Canada, 6

Première biennale de la Francophonie canadienne

Lors de l'ouverture de la première biennale de la Francophonie canadienne, tenue à Chicoutimi, Lac Saint-Jean, du 10 au 17 août 1975, madame Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada prononçait une allocution, en tant que présidente de la biennale. Elle a profité de l'occasion pour souligner le rôle prépondérant joué par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dans l'organisation de cette rencontre et a exprimé le point de vue du gouvernement fédéral sur la francophonie canadienne.

“Nous voulons, à l'occasion de cette première biennale, “faire le point” sur la situation de la Francophonie canadienne. Non pas à partir d'analyses théoriques ou d'expertises savantes, mais en puisant à même l'expérience des francophones du Canada, dans leur vécu quotidien. Nous voulons faire le point pour que, de la mise en commun de nos expériences, jaillisse un matériau assez riche pour servir de base à la concertation éventuelle de tous ceux qui veulent travailler au progrès de notre francophonie. C'est là l'objectif qui a inspiré les structures de cette première biennale.

Bien que tous francophones, nous venons de toutes les régions du Canada et les situations vécues par chacun sont parfois si différentes que, à bien des points de vue, elles peuvent sembler contradictoires ou du moins disparates.

Comme vous aurez, au cours des jours à venir, à réfléchir sur ce sujet, à l'aborder sous divers angles et à l'examiner sous ses multiples facettes, il m'a semblé préférable de discuter de la francophonie canadienne de façon globale et de situer mes remarques sur le sujet dans le contexte nord-américain qui nous est propre, de même que dans le cadre de cette civilisation empreinte de technologie et de changement social dont nous faisons partie.

Caractéristiques de l'évolution canadienne

Le Canada se développe rapidement et les caractéristiques de son évolution m'apparaissent être la jeunesse et le dynamisme.

Jeune, le Canada l'est à bien des égards: par son accession relativement récente à l'indépendance politique; par

l'occupation incomplète de son espace habitable; par les immenses possibilités qu'offre la mise en valeur de ses richesses naturelles, et aussi, paradoxalement, par l'intégration imparfaite des divers éléments culturels qu'on y trouve. Sa population s'efforce de définir les motivations d'un vouloir vivre national. Ce rassemblement d'aujourd'hui est un effort dans cette direction, un exemple du cheminement d'un peuple jeune mais aussi une illustration de sa maturité.

Quant au dynamisme qui caractérise le Canada, il se manifeste de façon tangible par un niveau de vie élevé, par une vigoureuse croissance démographique et, surtout, un esprit d'entreprise présent en tous domaines, particulièrement dans la vie politique, industrielle et culturelle. La population d'expression française au Canada n'échappe pas à ce dynamisme; au contraire, elle l'incarne souvent avec spontanéité et énergie, comme c'est le cas à cette biennale.

Ces qualités de jeunesse et de dynamisme sont rassurantes. Peu peuplé, puisant à divers héritages culturels, caractérisé par une dualité linguistique, le Canada fait face à un défi de taille. Il doit faire une synthèse harmonieuse de tous les éléments qui le caractérisent tout en développant une identité et un style de vie qui lui soient propres. Dans un tel exercice de conscientisation l'actuelle biennale de la francophonie canadienne occupe une place de choix. Faire le point sur l'état de santé de cette dimension aussi essentielle et capitale à la réalité canadienne qu'est la francophonie, c'est déjà un premier indice de participation au progrès du pays et, partant, une contribution à l'avancement de ses citoyens.